VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX

—ET—

RESIDENCE

FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LE SRUES

Terpsichore et Henderson,

Pour Fabrique, Entrepôt,

Ou autre usage,

Ayant privilèges de raifs mobiles

ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON INDEPENDANTE.

Résidences Centrales en Briques

No 828 Rue du Camp,

Nos 845 et 847 rue Baronne,

Nos 825 et 827 rue St-Joseph,

ET DE VASTES

Lots à Bâtir Améliorés

No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 18 avril, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante, faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc., et ayant belle veranda en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Galenie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets specialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars —10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant designé aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximite des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

18mars—18 25—avril 1 8 15 19

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres dans la Paroisse Morehouse.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroise d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 13 mars 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir: SW 1|4 de SW. 1|4 de la Sec. 15, NW. 1|4 de NW. 1|4 de la Sec 22, SE. 1|4 de SE. 1|4 de la Sec. 16, NE. 1|4 de NE 1|4 de la Sec. 21, tout dans le township 23 N. R. 8 E., contenant 160 acres. Conditions—Comptant.

15 mars—15 20 27—avril—3 10 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59,439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 17 avril 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1|4 pouces de face à la rue St Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres de revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur.

15mars—15 20 27—avril 3 10 16 17

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

John Estopinal vs Theodore Owin.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,885—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère, publique, devant la Maison de Cour, No 320 rue Carondelet, coin Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à 2 heures P. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Theo. Owin dans la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Dauphine mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 125 pieds de profondeur en re lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable, Quatrième Cour de Cité, 320 Carondelet.

L. F. Bouchereau, avocat pour le plaignant.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 39,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétes Foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900, des deux de l'Hon. Geo H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A, sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886, et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres, citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, ainsi que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis requis par la loi devant être affixés à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en ce lieu rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce'a, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation ideale pour une école ou une académie de première classe.

2 Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les N s 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat en vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets; l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. et l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

M. C. Smith,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John H. McFadden—No 61,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—Par M. C. Smith, encanteur, LUNDI, le 9 avril 1900, à midi, au No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H Théard, juge de la Division E du 6 le 28 février 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir: Certains morceaux de terre dans la paroisse Tangipahoa et désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans la section 25 T 4 S., de R. 6 E. dans le district de terre de Greensburg et contenant 459.21 acres. Conditions: Comptant et l'acquéreur devant payer toutes les dépenses encourues par l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire.

8mars—8 15 22 29—avril 4 9

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny,

A L'ANCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, à MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 22 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypthèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, ainsi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,

Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

22mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut) Wall, Walnut et Esther. Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont désignés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier

14 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'EXECUTEURS.

Propriété du Troisième District.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 702 rue Désiré.

COIN ROYALE.

A L'ENCAN,

MARDI, 3 AVRIL 1900, A MIDI,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

NO 840 rue Commune.

SUCCESSION DE VEUVE B. F. JONES.

No 61,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, le MARDI, 3 avril 1900, à midi, la propriétés ci après décrites:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 17 borné par les rues Désiré Royale (autrefois Casacalvo), Piété et Dauphine et mesurant 49' 8" 6" de face à la rue Désiré par 120' de profondeur et façade à la rue Royale.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, le pacte de non-aliénation, le transfert de la police d'assurance, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera aussi pour tous les timbres du Revenu de l'Intérieur.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Encanteur, 827 rue Gravier.

3 mars—3 4 5 6 11 12 18 19 25 26—1 av 2 3

VENTE A L'ENCAN

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasins—Un cottage double, Nos 1409 et 1411 rue Constance entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centre ement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasins.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900, et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulé et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE.

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143 borné par les rues Constance Terpsichore (anciennement Bassin), Robin, et Magasin, désigné par le No Quatre sur un plan fait par D. M. Brosman, Député voyer de ville daté le 1ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Constance et Terpsichore et mesure en mesure américaine, soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de face sur la rue Constance, la même largeur dans le fond sur soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Terpsichore, ladite portion de terre est composée de la majeure portion des lots précédents numéros quatre et cinq sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850 et déposé comme plan No 12 dans le livre des plans No 3 en l'étude d'Octave De Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin d'épicerie et résidence à deux étages en bois, couverte en ardoises. Le rez-de-chaussée contenant épicerie et bar, corridor derrière, grande galerie de derrière fermée, deux chambres et grand entrepôt contigu, cour, hangar, cave, etc. Le deuxième étage contient six chambres bien finies, corridor, grandes vérandahs sur la façade et le côté et galerie couverte dans le fond. Gaz partout et fils électriques au premier étage. La maison est en bon état et est occupée par une épicerie, buvette et résidence. Louée à $37.50 par mois jusqu'au 30 septembre avec privilège de deux ans de plus $40 00.

NOS 1010 ET 1012 RUE TERPSICHORE

Deuxièmement Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143, borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin) Robin, et Magasin, désignés par le numéro cinq sur un plan fait par ledit D. M. Brosman député voyer de ville daté le 1ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon notaire en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre commence à une distance de soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes du coin des rues Terpsichore et Constance et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Terpsichore, la même largeur dans le fond sur soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles ladite portion est composée de la moindre portion des lots précédents désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C. A. Hedin architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre de Pl